



Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires
des Etats et Gouvernements membres de la Francophonie

Programme du Colloque international francophone sur « *La mise en œuvre des socles de protection sociale universelle : succès et difficultés* »

Co-organisé avec le Conseil Economique, Social et Culturel du Niger

A Niamey, les 19 et 20 septembre 2014

Vendredi 19 septembre

8 h 00 – **Accueil**

8 h 30 – **Introduction**

M. Raphaël SADIBI BOUKA - Vice-président du Conseil Economique et Social du Gabon, Vice-Président de l'UCESIF

8 h 45 - **Interventions officielles**

M. Moussa Moumouni DJERMAKOYE - Président du Conseil Economique, Social et Culturel du Niger

M. Fodé NDIAYE - Représentant résident de l'Organisation des Nations Unies, Directeur général du Programme des Nations Unies pour le Développement au Niger

M. Abdou DIOUF - Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, représenté par Mme Caroline NOKERMAN - Responsable de la Coordination des Réseaux institutionnels de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Direction de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme

M. Moussa OUMAROU - Directeur du Département de Gouvernance et Tripartisme au Bureau International du Travail à Genève

M. Jean-Louis ROTH - Chargé d'affaires de l'ambassade de France au Niger

M. Brigi RAFINI - Premier ministre du Niger

9 h 30 - **Pause**

10h 15 - **Interventions de cadrage**

M. John ACKON - Vice-ministre du genre et de la protection sociale du Ghana

M. Emile JEANNEE - Chef de Coopération à la Délégation de l'Union Européenne au Niger

Mme Anne DROUIN - Cheffe du service du financement public, des services actuariels et des statistiques au sein du département de la protection sociale du Bureau International du Travail à Genève

M. Alexis BIGEARD - Conseiller en Politique de Financement de la santé au sein de l'Équipe d'appui inter-pays en Afrique de l'Ouest de l'Organisation Mondiale de la Santé et représentant du réseau P4H en Afrique de l'Ouest

Mme Scynthia MELA – Représentante de l'Agence Française de Développement au Niger

Modératrice : Mme. Najat SIMOU, membre du Conseil Economique et Social du Maroc

11 h 15 - **Débat**

12 h 00 - **Déjeuner**



**Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires
des Etats et Gouvernements membres de la Francophonie**

14 h 00 - Introduction

Mme. Emilienne RAOUL - Ministre des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité du Congo : *La mise en œuvre des systèmes de protection sociale : succès, difficultés, et place des Conseils Economiques et Sociaux*

14 h 30 -Table ronde n°1 : la gouvernance de la mise en œuvre des socles

La reconnaissance internationale de l'importance des politiques de socles de protection sociale se traduit par la définition de programmes portés par plusieurs grands bailleurs internationaux, sans toujours la recherche d'une parfaite cohérence entre eux. Cette coexistence de programmes se traduit, à l'échelle des Etats, par des difficultés dans l'organisation d'une gouvernance cohérente.

Cette session cherchera à mettre en lumière les enjeux d'une gouvernance articulant les différentes politiques de socles de protection sociale, s'appuyant sur l'exemple des Etats qui ont mis en place des solutions intéressantes. Dans ce contexte, le rôle des CES, en tant qu'institutions républicaines chargées d'informer et d'élaborer des préconisations pour les gouvernements, pourra être mis en avant.

Dr Madou HAROUNA - Membre de la Commission des Affaires sociales du CESOC du Niger

M. Xavier CHAMBARD - Responsable de la coopération et de la communication du GIP SPSI : *L'exemple français et les leçons de la coopération montrent que la construction d'un socle de protection sociale est un processus par étape*

M. Moussa OUMAROU - Directeur du Département de Gouvernance et Tripartisme au Bureau International du Travail à Genève

M. Jilal HAZIM - Représentant de la catégorie des experts du Conseil Economique, Social et Environnemental du Maroc

M. Adam Dramane BATCHABI - Conseiller technique au sein de l'Institut National de l'Assurance Maladie du Togo

M. Constant MIGAN – Membre du Conseil Economique et Social du Bénin

Modérateur : M. Siaka DIAKITE - Vice-Président du Conseil Economique et Social du Mali

16 h 30 – Débat

17 h 30 – Fin de la journée

Samedi 20 septembre

8 h 00 – Accueil

8 h 30 - Table ronde n°2 : Les conditions de la pérennité et de la soutenabilité du financement des socles

Le choix du mot « socle » pour caractériser des politiques qui visent à mettre en œuvre des engagements pris de longue date par les Etats (ils figurent dans les articles 22 et 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme) souligne l'importance d'assortir ces politiques de la garantie qu'elles seront durables, en sorte que les populations soient soulagées de l'inquiétude de l'avenir quant à leur santé et à leurs moyens d'existence. La soutenabilité des socles suppose qu'ils puissent continuer de fournir les prestations promises indépendamment des aléas de l'aide des bailleurs de fonds internationaux.

Chaque Etat doit donc concevoir une politique de financement structurée, hiérarchisant clairement les priorités, fondée sur des prévisions réalistes de ressources nationales tant budgétaires (et donc fiscales) que résultant de la mobilisation de la contribution des personnes bénéficiaires. Il doit aussi construire une architecture de redistribution permettant de couvrir ceux qui ne peuvent pas contribuer financièrement au dispositif. La question des ressources



**Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires
des Etats et Gouvernements membres de la Francophonie**

pérenne est donc fondamentale. La session mettra en avant les Etats qui explorent des solutions prometteuses en la matière.

M. Elhadji Idé DJERMAKOYE - Responsable de l'ONG PROTESCO-Niger pour le socle de protection sociale
M. Saïbou SEYNOU - Secrétaire Permanent de l'Assurance Maladie Universelle du Burkina Faso : *soutenabilité de l'assurance maladie universelle*
Mme Anne DROUIN - Cheffe du service du financement public, des services actuariels et des statistiques au sein du département de la protection sociale du Bureau International du Travail à Genève
Mme Lumwamu n'est pas intervenu pour raisons de santé
Mme Couty FALL - Institut Africain de Développement Économique et de Planification, Coordinatrice du programme régional sur l'emploi des jeunes et la cohésion sociale en Afrique subsaharienne : *les conditions de durabilité et de soutenabilité financière des programmes mis en place dans le cadre des socles de Protection sociale*
Dr Pascal PERROT - Directeur de la gestion des risques et de l'action sociale du régime social des indépendants (France). Expert du GIP SPSI et du BIT: *le programme du régime simplifié pour les petits contribuables (RSPC) au Sénégal*

Modérateur : M. Augustin Tabé GBIAN, Président du Conseil Economique et Social du Bénin

10 h 00 - **Débat**

10 h 30 – **Pause**

11 h 00 - **Table ronde N°3 : La combinaison entre approches contributives et gratuites, et la combinaison entre les secteurs formels et informels**

La soutenabilité des politiques de socles, est essentielle pour que ceux-ci réalisent l'universalité recherchée et considérée comme l'objectif essentiel. Le ciblage, auprès des populations auxquelles sont accordée la gratuité des prestations, la communication, l'articulation avec les systèmes contributifs et le maintien de la qualité de l'offre sont autant de facteurs clefs de succès à la mise en œuvre d'un socle. La session présentera quelques un des modèles expérimentés en la matière.

Dr. Hassane Sanda MAIGA - Conseiller spécial du Premier Ministre du Niger
M. Justin SOSSOU - Secrétaire général adjoint du Ministère de la Santé du Bénin : le fonds spécial indigents
Mme Monique CLESCA – Représentante Général du Fond des Nations Unis pour la population au Niger, représentée par M. Hassane ALI, son assistant : *importance des programmes ciblant les femmes en situations de vulnérabilité*
M. Olivier COLIN - Directeur des relations internationales de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole de France : l'extension de la protection sociale aux travailleurs du secteur informel : *exemples du Burkina Faso et de la Tunisie*
M. Sadibi BOUKA - Vice-Président du Conseil Economique et Social du Gabon : *La combinaison entre approches contributives et gratuites, et la combinaison entre secteurs formels et informels*
M. Ariel PINO - Spécialiste en sécurité sociale du Bureau International du Travail à Dakar

Modérateur : M. Bernard CAPDEVILLE - Vice-Président du Conseil Economique Social et Environnemental de France

12 h 30 - **Débat**

13 h 00 – **Déjeuner**



**Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires
des Etats et Gouvernements membres de la Francophonie**

14 h 30 - Table ronde N°4 : Centralisation et déconcentration ou décentralisation des systèmes de gestion des socles, et place des systèmes mutualistes, participatifs et privés

Définir un système de gouvernance qui allie centralité et adaptation à la grande diversité des publics visés par les socles, et qui offre une réponse intelligente à l'hétérogénéité des situations entre régions, entre milieux ruraux et urbains, prenant en compte les traditions culturelles sans s'y soumettre, etc., implique une grande inventivité gestionnaire.

Le manque fréquent de compétences techniques est aussi un défi. Nombre de politiques de socles s'appuient pour ces différentes raisons sur l'expérience mutualiste qui a souvent joué un rôle important en termes de formation. Des expériences associant des entreprises existent aussi. La session présentera quelques modèles combinant une gestion centralisée adossée à la garantie de l'Etat avec des formes de décentralisation favorisant l'appropriation et une efficacité liée à la proximité.

M. Hassane GARBA BARKIRE - Directeur général de la Protection Sociale du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale du Niger

Mme Stella SOME - Directrice générale de la protection sociale du Burkina Faso : *place des systèmes mutualistes dans l'extension de la protection sociale au Burkina Faso*

M. Jean-Philippe HUCHET - Directeur du Programme PASS (Programme d'appui au développement des stratégies mutualistes de santé pour l'Afrique de l'Ouest) et Administrateur-délégué aux questions internationales de la Mutualité Française

Dr Paul BOSSIJS - Directeur du pôle santé de l'Agence Belge de Développement (ou Dr Michel VIGNEUL ou Dr Willy JANSSEN)

M. François FATOUX - Délégué Général de l'ORSE, Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises : *Présentation de cas de grandes entreprises qui ont réalisé des programmes de protection étendus au-delà de leurs employés*

Mme Solange HEISE - Représentante de la FAO.

Modérateur : M. Youssoufou Ahmadou TIDJANI - Secrétaire général du Conseil Economique, Social et Culturel du Niger, Trésorier de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires des Etats et gouvernements membres de la Francophonie.

16 h 30 - Débat

17 h 00 - Conclusion

M. Michel DOUCIN - Secrétaire Général de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires des états et gouvernements membres de la Francophonie

M. Alou TIDJANI - conseiller du Président de la République du Niger, et directeur du Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Dynamiques Sociales (LASDEL).

M. Abdou DIOUF - Secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, représenté par Mme Caroline NOKERMAN - Responsable de la Coordination des Réseaux institutionnels de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Direction de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme

M. Raphaël SADIBI BOUKA - Vice-président du Conseil Economique et Social du Gabon, Vice-Président de l'UCESIF

M. Moussa Moumouni DJERMAKOYE - Président du Conseil Economique, Social et Culturel du Niger

18 h 00 – Cocktail de clôture

Ce colloque est organisé avec le soutien du Bureau International du Travail, de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de l'Organisation Mondiale de la Santé (réseau P4H), du GIP SPSI, de l'Ambassade de France au Niger, de l'Agence Française de Développement.